



Communiqué

Communiqué de presse- mardi 14 septembre 2010

Trame verte et bleue : réussir une nouvelle donne pour la préservation de la biodiversité dans les territoires

La Secrétaire d'État à l'Écologie présidera le dernier comité opérationnel Trame Verte et Bleue (COMOP TVB) aux côtés du Sénateur Paul RAOULT, ce mercredi 15 septembre 2010. Cette réunion est l'occasion pour la fédération France Nature Environnement (FNE) de réaffirmer ses attentes pour réussir la TVB.

Redynamiser l'ambition pour la TVB

La Trame Verte et Bleue (TVB) constitue un engagement fort du Grenelle de l'environnement pour la préservation de la Biodiversité. Le COMOP TVB a été mis en place depuis le début de l'année 2008 pour définir avec les différents acteurs les modalités de mise en œuvre de la TVB¹. Après le vote de la loi Grenelle 2 en juillet dernier, la TVB va maintenant se concrétiser au niveau régional.

La TVB est un engagement du Grenelle de l'environnement signé par tous les acteurs. Or depuis le début des travaux du COMOP en 2008, le dynamisme s'épuise et, petit à petit, l'ambition s'est effritée se traduisant par des insuffisances dans la loi comme dans des travaux du COMOP.

Maxime Paquin, chargé de mission TVB à FNE, rappelle ainsi : « *Les guides méthodologiques mis en ligne sur le site du Ministère ne sont pas aboutis comme nous l'avons exprimé lors de la dernière réunion du COMOP en avril. Plusieurs points des guides "choix stratégiques" et "méthodologie" posent encore problème et doivent donc évoluer, tandis que le guide "TVB et infrastructures de transport" est à réécrire pour donner un nouveau souffle en matière de conception des infrastructures depuis la loi grenelle 1* ».

Serge Urbano, responsable Milieux naturels souligne : « *Lors du Grenelle, la TVB a été voulue comme devant être faite par les acteurs locaux, nous y sommes. Chacun doit maintenant prendre ses responsabilités, nos associations répondront présentes pour porter ce nouvel outil d'aménagement du territoire et de conservation de la biodiversité, et contribuer à traduire la territorialisation du Grenelle. Nous espérons qu'il en sera de même des autres acteurs. Nous comptons sur les Régions et l'État pour assurer ensemble une animation dynamique et volontaire du Comité Régional TVB avec des moyens humains* ».

Se donner les moyens de réussir un outil d'aménagement du territoire

¹ Retrouver les principales contributions de FNE à cette adresse :
<http://www.fne.asso.fr/fr/themes/question.html?View=entry&EntryID=174>

L'enjeu dans les régions est maintenant de construire l'outil d'aménagement du territoire que doit être la TVB. À cet égard, la seule volonté des acteurs ne suffira pas, le Gouvernement doit contribuer aux moyens nécessaires.

Des Moyens juridiques en créant des dispositions spécifiques en matière de droit de l'urbanisme pour la préservation des espaces TVB et moyens financiers, car on ne peut sérieusement lancer le dispositif sans prévoir les financements qui permettront son déploiement.

La question des infrastructures de transports reste cruciale. Alors que s'élabore le Schéma National des Infrastructures de Transport, FNE est encore en attente de la méthode d'élaboration des projets, et notamment des Lignes à Grande Vitesse, qui permettra d'intégrer la biodiversité dès l'amont puis lors de toutes les phases de conception et d'élaboration.

Autre clef nécessaire à la réussite, l'appropriation par les collectivités, en premier lieu des communes. Pour Christophe Aubel, responsable du Pôle biodiversité *« si tout vient d'en haut, cela ne fonctionnera pas, la TVB doit aussi se construire par « le bas ». Il faut aider les communes (notamment les communes rurales peu peuplées) qui sont de plus en plus nombreuses à s'investir, à réaliser l'inventaire de leur patrimoine naturel pour préparer la TVB. »*

Pour la TVB, tout commence aujourd'hui !